

LES GRANDS BANQUETS

**LE BUFFET
DES IDÉES**



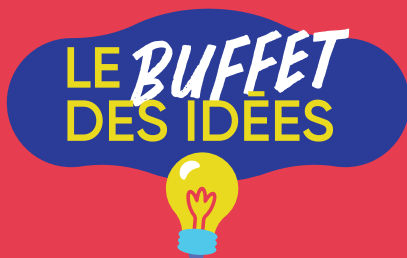
AUTOFOCUS

**[CENTRES SOCIAUX ET
JUSTICE SOCIALE]**

 **CYCLE 2** [TOUS ÉGAUX, MAIS... CERTAIN.E.S PLUS QUE D'AUTRES !]



Synthèse de l'atelier
du jeudi 11 mars



[CENTRES SOCIAUX ET JUSTICE SOCIALE]

Cet atelier a réuni une cinquantaine de participant.e.s. Il constitue la troisième étape du cycle 2, après un webinaire avec François Dubet et Anne Brunner, consacré aux inégalités et aux différentes conceptions de la justice sociale aujourd'hui en France, puis un épisode du podcast « Histoires de... » consacré à la lutte contre les discriminations.

L'objectif de cet atelier « autofocus » était donc de se pencher plus précisément sur le rôle des centres sociaux : en quoi et comment contribuent-ils à plus d'égalité dans la société ? quelles visions de la justice sociale a-t-on, nous, acteurs et actrices du réseau des centres sociaux ?

Bonne lecture !

Avec **Jérémy Louis**, docteur en études urbaines, auteur d'une thèse sur le pouvoir d'agir dans les centres sociaux à travers l'étude de l'expérimentation nationale des tables de quartiers, dont il a été coordinateur de 2015 à 2017.

Olivier Noël, sociologue, membre de l'Institut Social Coopératif et maître de conférence à l'Université de Montpellier. Auteur de nombreux travaux sur les discriminations en France, mais aussi la laïcité, Olivier Noël a aussi réalisé en 2013 un rapport pour le Premier ministre intitulé « Faire sociale commune dans une société diverse » et accompagne des travaux de notre réseau sur ces sujets.

OÙ, QUAND, COMMENT LES CENTRES SOCIAUX CONTRIBUENT-ILS À DAVANTAGE D'ÉGALITÉ ?

Les participant.e.s ont échangé en groupe à partir de la question « *Quels sont les lieux, moments, méthodes, actions, etc, qui contribuent à plus d'égalité dans nos centres et sur les territoires ?* »

On peut identifier deux grandes démarches :

- celles qui visent à faire vivre l'égalité en interne du centre social, dans le fonctionnement et l'accès aux actions, projets et services = l'égalité dans le centre social,
- celles qui visent à davantage d'égalité dans la société = l'égalité « à partir » du centre social .

L'égalité dans le centre social

De nombreux projets, manières de faire et de fonctionner ont été cités, qu'on peut résumer par 2 expression-clé :

- **EGALITE D'ACCES**
 - l'accueil de tous et toutes, l'écoute et l'accès égal aux espaces, activités, actions et services,
 - les démarches pour « aller vers » les personnes les plus éloigné.e.s, parfois appelées « les invisibles »,

- le choix des horaires et de tarifs adaptés voire la gratuité, la proposition de modes de garde, l'accès pour les personnes à mobilité réduite, etc.

- **EGALITE DE CONTRIBUTION**

- rôle des bénévoles dans les commissions, accompagnement des parcours d'engagement, information et formations sur les partenariats, les projets menés, etc.
- coopération entre bénévoles et salarié.e.s, notion de « travail associé » (égalité de contribution aux projets du centre social, richesse qu'apporte les expériences des uns et des autres),
- échanges de savoirs, partage de compétences,
- la notion de mixité sociale est aussi évoquée, c'est-à-dire la rencontre entre des personnes qui ne sont pas des mêmes milieux sociaux et qui se retrouvent « à égalité » dans le centre social,
- l'égalité de parole, l'attention à la diversité et la représentativité des instances...,
- la phase de diagnostic de territoire a aussi été citée comme démarche pour construire le projet social à partir du vécu de toutes et tous les habitants d'un territoire.

L'égalité « à partir » du centre social

D'autres actions des centres sociaux visent plus particulièrement à réduire les inégalités qui existent dans la société, avec 7 domaines qui sont principalement cités : EDUCATION, NUMERIQUE, DROITS SOCIAUX, EMPLOI, LANGUE, CULTURE, VACANCES :

- en matière d'éducation : CLAS, accompagnement scolaire, portage des devoirs à domicile pendant le confinement...
- en matière d'emploi : démarches d'insertion, mise à disposition de réseaux de contacts pour des jeunes qui en ont le moins...
- par rapport au numérique: accès aux équipements et outils, accompagnement,

- dans l'accès aux droits sociaux : permanences de proximité, appui aux démarches administratives...
- concernant la maîtrise de la langue: alphabétisation, FLE, écrivains publics
- concernant l'accès à la culture : sorties, démarches artistiques...
- dans l'accès aux vacances : séjours familles, séjours jeunes...

Les groupes ont également insisté sur la nécessité d'afficher le sujet de l'égalité dans l'ensemble des projets et dans le fonctionnement du centre social et d'en faire une préoccupation permanente des équipes bénévoles et salariées.

INTERVENTION DE JÉRÉMY LOUIS autour des référentiels d'actions des centres sociaux

« Dans mon travail de thèse, j'ai beaucoup utilisé des travaux réalisés par Régis Cortesero pour son rapport à la CNAF de 2013 : les « référentiels d'action ».

Historiquement, au moins depuis la Seconde Guerre mondiale, il repère quatre référentiels. Chacun contient une certaine vision du problème à résoudre, une idée de la réponse à apporter et du rôle des centres sociaux. Et chacun comporte des limites. Quels sont les problèmes de société auxquels les centres sociaux cherchent à répondre et comment le font-ils ?

A. Les Trente Glorieuses ou le référentiel de l'intégration

Le problème identifié alors, c'est que la société n'arrive pas à intégrer tout le monde, alors que l'on vit une période de quasi plein emploi et de développement des classes moyennes. Comment ceux qui sont en dehors (les chômeurs, les plus pauvres) peuvent-ils s'intégrer et profiter de cette société de croissance ?

La réponse consiste à dire : il faut intégrer tout le monde dans cette société et d'ouvrir l'accès à toutes les choses positives de la société des Trente Glorieuses.

Le rôle des centres sociaux c'est alors d'être le relais d'une politique sociale ambitieuse dont l'exemple typique est l'accès aux vacances pour tous.

La limite de cette vision des choses, c'est l'homogénéisation : cette idée qu'on intègre tout le monde mais dans le sens que veut l'Etat.

C'est plus difficile de faire avec les spécificités et les envies locales car c'est l'Etat qui décide d'en haut de ce qu'il faut à la place des gens. *Une image de cette politique d'intégration c'est la construction des grands ensembles : extrêmement efficace pour lutter contre le mal-logement, elle va être très vite critiquée pour l'uniformité des quartiers construits, le manque d'identité locale, l'absence de lieux de vie collective...*

B. Les années 1980-90 : la cohésion sociale

Le problème contre lequel la cohésion sociale lutte c'est le problème de l'exclusion. On considère que les gens ne se parlent pas assez, qu'ils ne sont pas assez écoutés, et que certaines personnes sont exclues.

On répond à ça par la solidarité locale, les rencontres, la convivialité ou encore la mixité sociale.

Le rôle des centres sociaux c'est ici de faire en sorte que les gens puissent se rencontrer et bâtir la société ensemble. Il ne faut pas une politique centralisée mais des politiques adaptées et plus de participation des gens. Ça permet de développer de la solidarité locale et/ou de la démocratie participative.

La limite de la cohésion sociale c'est d'un côté, un aspect un peu « consensus mou », l'idée du « vivre ensemble », que si on se met tous autour de la table ça ira forcément mieux. *Ça passe à côté de l'existence des intérêts contradictoires et du manque d'équilibre des pouvoirs.*

L'autre problème c'est que le vivre ensemble sert parfois à justifier le désengagement de l'Etat car il suppose que c'est localement que peuvent se développer les solidarités.

C. Depuis les années 2000 : l'idée d'« activation » des individus :

Il se développe beaucoup aujourd'hui notamment dans le travail social.

Les problèmes auxquels se confronte l'activation c'est la rigidité : rigidité de la société qui empêche les individus de s'épanouir ; la rigidité du système social qui produit des formes d'assistanat (« les gens ne se prennent pas assez en main »).

La solution consiste à accompagner des personnes et les groupes : faire en sorte que les personnes retrouvent leur capacité d'agir sur des décisions qui sont importantes pour elles. Du coup, on oublie les politiques sectorielles et les grandes politiques d'Etat car il faut partir des individus dans leur globalité.

Les limites de ce modèle c'est la responsabilisation des individus. Si l'Etat n'existe plus, la société n'existe plus non plus, donc on se tourne exclusivement vers les individus pour trouver les solutions. C'est extrêmement responsabilisant et ça peut justifier l'arrêt de toutes les grandes politiques sociales, sous prétexte que c'est aux gens de se prendre en main.

D. L'équilibre conflictuel

Ce dernier référentiel est à part car il a plus ou moins traversé l'histoire des centres sociaux à différentes périodes. Le problème à résoudre, c'est l'exploitation, et le fait que les gens ne se rendent pas compte qu'ils sont exploités, sont résignés ou ne trouvent pas d'espaces pour lutter ensemble. La réponse à ça c'est de former à l'esprit critique et de construire du rapport de forces.

Le rôle des centres sociaux c'est d'accompagner et d'aider les gens à prendre conscience des mécanismes de domination et c'est aussi de mobiliser les personnes pour créer des contre-pouvoirs.

La limite, au-delà des problèmes que cela peut poser aux centres sociaux dans leurs relations avec leurs financeurs et leurs partenaires, c'est que cela tend à sur-conflictualiser les choses. On construit des groupes d'alliés et d'ennemis en sous-estimant les volontés d'agir et de vivre ensemble.

Les échanges en groupe lors de la première partie de l'auto-focus s'inscrivent tout-à-fait dans cette grille de lecture.

Lorsqu'on leur demande comment on agit pour plus d'égalité, certains parlent de fabriquer des conditions pour que tout le monde puisse s'exprimer, d'autres de projets vacances, d'autres encore, de la discrimination à l'embauche. On voit bien que derrière les mots égalité et justice sociale, on ne met pas forcément la même chose.

Un exemple typique c'est la question du rôle des centres sociaux en termes de services et d'activités. **Parfois dans les rencontres nationales, on se dit qu'on réduit les centres sociaux à des maisons d'activités et de services et on critique cette vision là en disant qu'ils ont aussi un rôle de démocratie et de citoyenneté. En même temps, défendre ces services et activités, c'est aussi défendre que les gens ont le droit d'y avoir accès, c'est donc contribuer à plus d'égalité et de justice sociale.** J'ai pu entendre sur le terrain «la participation, le pouvoir d'agir c'est bien beau mais l'important c'est que les gens puissent avoir des services et des activités, que les enfants aient du soutien scolaire, qu'ils puissent partir en vacances etc ». On voit bien qu'il y a des visions de ce qui pose problème et des solutions à apporter qui diffèrent, qui peuvent être complémentaires à certains moments mais à d'autres moments s'opposer. C'est pour ça que c'est intéressant de pouvoir discuter ensemble de ce qu'on veut faire, de nos objectifs et de ce qu'on veut défendre en tant que centres sociaux et fédérations.

Ces référentiels permettent aussi de voir qu'il y a des lignes de tension : certaines idées de l'égalité et de la justice s'opposent entre elles et peuvent faire débat notamment au sein d'un CA, d'une équipe salariée. J'en vois principalement deux :

- La première c'est la tension entre le vivre ensemble et le conflit : **il y a une opposition entre l'idée qu'on trouvera la solution en mettant tout le monde ensemble, avec la mixité sociale, en organisant la rencontre entre différentes classes sociales ou si à l'inverse on estime que la solution c'est de créer du rapport de forces et du contre-pouvoir.**
- La deuxième c'est la tension entre l'intégration républicaine et l'activation des personnes. **Souvent sous couvert d'intégration, on est plutôt dans une conception de l'assimilation où il faudrait se fondre dans une société intégrée. Cela peut rendre un peu aveugle à des processus plus spécifiques d'injustice sociale comme par exemple les discriminations.** A l'inverse, il y a la crainte qu'on se concentre trop sur des problématiques locales ou très ciblées, qu'on en oublie la grande société et l'action nationale de l'Etat. La lutte contre les discriminations est au milieu de toutes ces questions.»

[CENTRES SOCIAUX ET JUSTICE SOCIALE]

En résumé... les référentiels d'actions des centres sociaux de Régis Cortesero

Référentiel et époque	Vision du problème à résoudre	Visio de la réponse à apporter et du rôle des centres sociaux	Limites de cette conception
Intégration / Trente Glorieuses	Anomie : la société n'arrive pas à intégrer tout le monde. Dans une période de quasi plein emploi, avec une classe moyenne qui se développe, comment celles et ceux qui sont en dehors peuvent quand même s'intégrer?	Nécessité d'intégration dans la société salariale, d'accès à toutes les choses positives de la société de consommation... => rôle des centres d'ouvrir l'accès à des activités, services, projets. Exemple des vacances pour tous.	Homogénéisation : on intègre tout le monde dans le même moule. Difficile de faire avec les spécificités, les envies locales. C'est l'Etat qui décide ce qu'il faut faire, à la place des gens. C'est un grand plan national qui se développe partout. Exemple des quartiers des grands ensembles : c'est pratique pour loger du monde, mais est ce qu'on veut vivre dedans ?
Cohésion sociale - Années 1980-90	Exclusion : les gens ne se parlent pas assez, ils se tournent le dos, il y a de l'exclusion	Mixité sociale, rencontres, convivialité => rôle des centres de faire lien, susciter la rencontre, développer la solidarité locale, la participation	« Consensus mou » : le vivre ensemble, l'idée que si on met tout le monde autour de la table ça va forcément être mieux. Or, il y a des intérêts contradictoires et certains ont des intérêts à maintenir des formes d'inégalités existantes. Le vivre ensemble ça permet aussi de justifier qu'on a pas besoin de l'Etat, parce qu'il suffit qu'on soit solidaires localement !
Activation des individus - Années 2000	Rigidité : on impose trop de choses d'en haut, on n'est pas assez flexibles. Assistanat : « les gens ne se prennent pas assez en main ! »	Accompagnement des personnes et des groupes => rôle des centres de faire en sorte que les gens retrouvent leur capacité d'agir. On oublie les politiques sectorielles, il faut partir des individus dans leur globalité	Responsabilisation : La société n'existe plus, le soutien se tourne vers des individus. Très responsabilisant, ça peut justifier aussi que l'on arrête les grandes politiques sociales parce que l'important c'est de partir des gens.
Equilibre conflictuel - Différentes époques	Exploitation : il y a des processus de domination, et les gens ne s'en rendent pas forcément compte.	Formation à l'esprit critique, construction des rapports de force. =>rôle des centres de construire les prises de conscience des mécanismes de domination ; mobiliser les personnes pour créer des contre-pouvoirs	Sur-conflictualisation : tendance à construire des groupes d' «alliés» et d' «ennemis» qui surestime la question des intérêts et sous-estime les volontés de vivre, d'agir ensemble.

« Mes premiers travaux ont été conduits en 1991, à un moment où les discriminations n'étaient pas considérées comme un problème public, où il n'y avait pas de politique publique sur le sujet. La façon de nommer le phénomène, le langage, c'est important.

- Dans les premières enquêtes que j'ai conduites, les personnes étaient des jeunes descendants de l'immigration marocaine dans un quartier à Montpellier et parlaient de « délit de faciès ». Or, quand on parle de délit de faciès, c'est ambigu. Ça veut dire qu'on nous reproche l'apparence que l'on a, on est victime d'avoir la tête que l'on a. Et ça peut vouloir dire aussi qu'on est coupable d'avoir la tête que l'on a.
- Lorsqu'on parle de discriminations au contraire, on va imputer la responsabilité du problème à celles et ceux qui discriminent (bailleurs en terme de logement, entreprises dans les recrutements, discothèques, campings qui ne veulent pas accueillir des groupes d'Ile de France etc), à des personnes qui sont en position de pouvoir.

Au début, j'ai été confronté à une difficulté que ce problème soit reconnu. Du côté des institutions, on disait que notre société était intégrante, qu'il n'y avait pas d'obstacles produits par la société. **Le terme « discriminations » émerge tardivement dans l'agenda public, à la fin des années 90.** Et il émerge non pas à la demande des personnes concernées (il y a eu des revendications en France au début des années 80, notamment la Marche pour l'égalité et contre le racisme, qui posait la question ethno-raciale, mais qui n'ont pas abouti à la reconnaissance du problème), mais plutôt de façon descendante, de l'Europe.

Ce sont beaucoup des lobbys féministes européens qui vont faire avancer la lutte contre les discriminations, pour réduire l'écart entre un droit à l'égalité, notamment la question de l'égalité salariale, et son effectivité. On sait aujourd'hui par exemple que, malgré l'inscription de ce principe de l'égalité salariale dans notre droit en France depuis 1946, les écarts de salaires perdurent, à niveau égal de compétence, d'expérience etc. La question du droit à la non-discrimination (qui date de 2001), va amener à réfléchir sur comment, à partir d'une égalité en droits, on va construire une égalité concrète.

Du point de vue des centres sociaux, ils vont être invités au début des années 2000 à réfléchir et agir sur ce sujet : passer d'une égalité en droit à une égalité dans les faits. A ce moment-là, j'ai pu constater **quelques réticences, voire de la résistance, chez les actrices des centres sociaux, du fait que cela a été une impulsion institutionnelle** : la réaction des centres sociaux a été globalement de dire « on travaille depuis longtemps sur les discriminations, on s'appuie dans les diagnostics de territoire sur ce que nous disent les personnes des problèmes qu'elles rencontrent ».

Or, **si on n'est pas au clair sur ce que signifie la discrimination, spontanément, ce problème ne peut pas émerger.** Il y a un enjeu à ce que la question soit posée, à ce que chacun.e d'entre nous soit au clair sur ce que signifie ce terme.

Je vais prendre l'exemple d'une de mes premières coopérations avec un centre social en Seine Saint Denis, au moment des révoltes urbaines de 2005. Le centre social avait reçu un cocktail molotov et la directrice m'avait contacté pour réfléchir sur la manière d'aborder cette question des discriminations. Lorsque je suis arrivé, tout le monde m'a dit: « ça fait 20 ans qu'on lutte contre les discriminations ». Assez vite, dans les échanges, les personnes m'ont dit qu'ils faisaient plein de choses qui concouraient à lutter contre les discriminations. Tout ce qui a été dit tout à l'heure dans les travaux de groupes participe en effet à cela. **Mais cela ne permet pas d'identifier concrètement et spécifiquement le problème des discriminations, qui implique de travailler dans un rapport de conflit (le quatrième référentiel décrit pas Jérémy Louis). Parce que ce n'est pas évident d'imputer le problème à des institutions, de dire que les pratiques qu'elles ont sont non seulement injustes mais également illégales, parce que les questions des discriminations sont depuis une vingtaine d'années fermement encadrées par le droit.**

Au même moment, il y a eu une cellule de crise à Matignon et à l'Élysée concernant les révoltes urbaines. Le président de l'époque, Jacques Chirac, avait dit que les jeunes se révoltaient parce qu'ils se sentaient discriminés. J'avais été sollicité par les pouvoirs publics mais j'ai refusé de travailler avec eux car je n'avais

aucune idée des raisons pour lesquelles précisément, les jeunes se révoltaient en Seine-St-Denis (à l'époque je travaillais avant tout dans la région de Montpellier). Je n'avais aucune réponse à apporter. Par la suite j'ai pu travailler avec des décideurs publics, des préfets, ENArques etc.

De ce travail à la fois avec un centre social et des élites politiques et administratives, le constat que j'en ai retiré, c'est que lorsque j'intervenais auprès des décideurs publics, j'avais le sentiment d'avoir affaire à des « sous-doués », des personnes qui avaient une extrême difficulté à comprendre les discriminations, malgré leur factualité.

Les sciences sociales d'aujourd'hui ont très largement instruit la question des inégalités entre les femmes et les hommes, les discriminations ethno raciales, les personnes atteintes d'un handicap, etc. Assez souvent, du côté institutionnel, l'approche était de se demander si ce n'était pas le problème des individus, des efforts qu'ils font ou non pour s'intégrer. **On était dans le paradigme de l'intégration : on renvoie la responsabilité des individus de leur non-intégration, en exonérant les responsabilités des institutions.**

A contrario, dans le travail avec le centre social en Seine Saint Denis, que ce soit les professionnels ou personnes accompagnées par le centre, je rencontrais des personnes que je qualifierais de « surdouées », c'est-à-dire dans la compréhension de tous ces mécanismes de discriminations, de tous les effets délétères qu'elles produisent non seulement sur l'individu mais sur la société dans son ensemble.

C'est un enjeu considérable dans le rôle que peuvent jouer les centres sociaux : fabriquer ce problème public des discriminations « par le bas », avec les personnes concernées, et le faire émerger plus largement, interpeller les décisions publiques. Il y a un enjeu de reconnaissance, qui est plus aisée à construire par le bas.

Ça rejoint l'Histoire des luttes pour l'égalité : les luttes féministes ont été conduites par des femmes, les luttes contre le racisme aux Etats-Unis ont été conduites par les minorités, les Noirs américains.

Il est important de voir quelle place peuvent prendre les personnes concernées dans la définition du problème et dans sa résolution. En tant que responsable d'un Master dans le domaine du développement social, je dis toujours à mes étudiants : les termes problème et projet sont des quasi-synonymes.

Le terme problème vient du Grec *próblema* qui signifie « jeter en avant ». Et projet vient du latin *projectum* et veut également dire « jeter en avant ». Cela signifie que s'il n'y a pas de problème de discriminations, construit, reconnu, élaboré, il n'y a pas de projet d'égalité.

Cela rejoint le podcast de Maïa Cordier la semaine dernière concernant les processus de conscientisation. Celle-ci est très forte chez celles et ceux qui subissent des discriminations, mais pour celles et ceux qui n'en subissent pas ou peu, on ne pense pas spontanément que les discriminations sont un problème. **Dans le débat qu'on traverse aujourd'hui sur l'islamo-gauchisme, en disqualifiant la question des discriminations ou l'intersectionnalité, on cherche à désarmer les personnes concernées par les discriminations, alors qu'il s'agit d'armes conceptuelles, pacifiques, pour poser les termes des problèmes auxquels elles sont confrontées.**

Les conséquences pour les personnes qui sont confrontées aux discriminations sont catastrophiques, c'est un mode d'extermination sociale et un rejet d'une personne pour ce qu'elle est. Mais on ne peut pas être autrement que comme on est ! Et je pense que les centres sociaux ont un rôle à jouer et ils le jouent, sur ces questions-là. Il y a des pépites, des projets innovants et intéressants sur lesquels on doit se pencher.

Ce qu'on observe sur la longue durée, ce sont de véritables processus de résilience. On passe d'une situation d'extermination sociale à des situations où des personnes lèvent la tête et deviennent des citoyens armés qui contribuent à la justice sociale, l'égalité, le vivre ensemble, etc.

Cela est rendu car elles ont été à un moment donné écoutées et entendues par rapport à ce qu'elles pouvaient vivre. »

[CENTRES SOCIAUX ET JUSTICE SOCIALE]

Pour finir, quelques citations issues des réactions des participants lors des travaux de groupes :

Sur les référentiels d'action des centres sociaux

« Je me reconnais bien dans les trois premiers référentiels : intégration, cohésion sociale, activation. Mais la question du conflit est beaucoup plus problématique avec des autorités qui nous soutiennent... c'est la question sans fin ! »,

« C'est vrai que ce qui transpire dans les centres sociaux c'est la bienveillance, la convivialité. Je me sens réformiste et pas radical, ni révolutionnaire, donc c'est difficile de se voir sur l'équilibre conflictuel »,

« Je vois un risque dans le référentiel du conflit, celui de manipuler les habitants qui peuvent nous faire confiance : se mettre en situation de conflit avec les pouvoirs publics quand on n'a pas les codes de la négociation, c'est risqué ! »,

« Il y a un équilibre à trouver entre la notion de service et le rôle politique d'un centre social sur son territoire »,

« On pourrait s'appuyer sur les référentiels pour se parler de ce qu'on fait avec les équipes dans le centre social : favoriser le débat, les échanges ».

Sur les centres sociaux et la lutte contre les discriminations

« Les discriminations sont travaillées depuis très longtemps dans les centres... et c'est vrai que les collectivités nous renvoient vers la responsabilité de chacun.e à s'intégrer ! »

« Il y a un enjeu pour nous à éviter les raccourcis et prendre le chemin le plus long sur ces questions-là, prendre le temps »

« Quand on se demande comment on partage des privilèges cela m'a mise mal à l'aise... et puis plus généralement je me demande : est-ce qu'on passe à côté de beaucoup de choses en matière de discriminations ? »

« Souvent, la question des dominations dans la société n'est pas comprise, car pas expérimentée »

« On aurait besoin de faire culture commune dans le réseau des centres sociaux, travailler sur un positionnement commun, par rapport aux discriminations »